

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC

A LOUER

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 108

STATUES

**PRIX
BAS**

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES

ALYRE PREVOST, SCULPTEUR 26, St-Stanislas, Québec.

Casier 12

Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :

64, rue St-Pierre,
QUEBEC.



L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CABE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux: Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Editions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Edition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

Le Croisé. — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le pléage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuiv. e.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre

et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL

Congrès Eucharistique Internatio- nal à Lourdes (France)

LES CONGRESSISTES DU CANADA

sous la direction spirituelle de

Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy

Evêque Auxiliaire de Québec

partiront le 2 juillet prochain

— PAR LE —

"SS. ALSATIAN" Ce navire est le nouveau palais flottant de la ligne Allan; il est pourvu de 4 hélices et de toutes les améliorations les plus modernes.

La députation du Canada, qui se rendra au Congrès de Lourdes et ensuite à Rome, comptera plusieurs évêques, un nombreux clergé et quelques centaines de laïques, dames et messieurs.

Pour Lourdes, toutes dépenses comprises, avec excursions à Londres, Paris, Versailles et séjour à Lourdes pendant le Congrès

2e classe \$282.00—1ère classe \$322.00

Pour Rome et retour par la Suisse

2e classe \$402.00.—1ère classe bateau, (2e chemin de fer) \$472.00

Le programme comprendra la visite des principales villes de France, de Suisse et d'Italie avec un séjour d'une semaine à Rome.

Les Congressistes auront la faculté de prolonger à leur gré le séjour en Europe.

Il est absolument important de s'inscrire immédiatement pour retenir les chambres à l'Hotel à Lourdes et sur le steamer.

Pour le programme officiel s'adresser à

HONE & RIVET

les organisateurs

31 rue Buade, Québec, ou 9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal

SEMAINE RELIGIEUSE

DE
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 561. — *Les Quarante-Heures*, 561.

Partie officielle : Circulaire au Clergé, 562.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : La mission de l'enseignement catholique, 564. — LITURGIE : Édition typique du Rituel, 566. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 568. — À TRAVERS LES DIOCÈSES : Ottawa, 569 ; Régina, 569 ; Trois-Rivières, 569 ; St-Boniface, 569. — VARIÉTÉS : L'horloge eucharistique, 569. — LES LIVRES : 571.

Bulletin social : Les erreurs fondamentales du modernisme social, 573.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 24 mai. — Dim. dans l'oct.
Lundi, 25. — S. GRÉGOIRE VII, pape et conf.
Mardi, 26. — S. PHILIPPE DE NÉRI, conf.
Mercredi, 27. — S. BÈDE LE VÉNÉRABLE, conf. et doct.
Jeudi, 28. — Octave de l'Ascension, *Ab. maj.*
Vendredi, 29. — STE MARIE MADELEINE DE PAZZI, vierge.
Samedi, 30. — *Jeûne.* Vigile de la Pentecôte.
Dimanche, 31. — PENTECÔTE. *1ère classe avec oct.*

QUARANTE-HEURES

24 mai, St-Jean-Baptiste de Québec ; St-Aubert. — 25, St-Honoré ; St-Hénédine ; St-Gilbert. — 27, St-Gérard Majella ; St-Fabien ; St-Odilon. — 28, N. D. du Sacré-Cœur (Québec). — 29, N. D. d'Issoudun. — 30, Hôpital-Général.

PARTIE OFFICIELLE

CIRCULAIRE AU CLERGÉ

{Archevêché de Québec,
18 mai 1914.

Cher Monsieur,

C'est le 25 mai prochain que sera tenu le Consistoire où notre vénérable Archevêque sera proclamé Cardinal de la Sainte Église Romaine. Ce jour-là, nos esprits et nos cœurs s'en iront vers Rome, emportés par un même élan de joie et de reconnaissance. Au moment solennel où la voix du Souverain Pontife, appelant ceux que son cœur a choisis pour en faire les princes de sa maison, prononcera le nom de Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, notre allégresse éclatera, sincère, profonde, triomphante. Nous éprouverons le besoin de répondre par un vibrant *Deo gratias* à l'appel du Saint-Père, et notre tendre et filiale affection voudra envelopper comme d'un manteau d'honneur et d'amour la personne si vénérée et si chère de notre nouveau Cardinal.

Pour donner une forme sensible à ces sentiments, nous nous efforcerons de les recueillir, de les résumer et de les faire éclater dans deux cablogrammes qui seront envoyés, l'un au Pape, l'autre à Son Éminence, au nom du clergé et des fidèles du diocèse.

Mais on ne voudra pas, sans doute, se contenter de cet hommage unique et commun. Les paroisses, les Communautés, les associations diverses, les particuliers mêmes, tiendront à honneur de faire arriver leur voix jusqu'à Rome, et d'y déposer aux pieds du vénéré Cardinal leurs félicitations et leurs vœux. Il faut que, le 25 mai, parmi les acclamations qui retentiront autour des nouveaux Cardinaux, celles de l'Église de Québec ne soient ni les moins nombreuses, ni les moins vibrantes.

Les cablogrammes devront être envoyés le 24 mai, après midi, et être adressés comme suit : « Cardinal Bégin, Collège Canadien, Rome. »

Je vous rappelle que le dimanche 31 mai, en la fête de la Pentecôte, un *Te Deum* solennel doit être chanté dans toutes les

églises du diocèse. Vous aurez soin, à cette occasion, d'exhorter vos fidèles à bien remercier Dieu ; et, pour cela, vous leur ferez voir, dans ce nouveau bienfait, l'action de la Providence qui s'est toujours montrée si bonne et si prodigue pour nous.

L'époque du retour est à peu près fixée. Son Éminence s'embarquera au Havre, le 13 juin, pour arriver à New-York le 20. C'est le mardi, 23 juin, qu'aura lieu la réception solennelle à Lévis et à Québec. Vous inviterez vos paroissiens à vous accompagner en aussi grand nombre que possible, et à venir faire à notre Cardinal Archevêque un accueil qui soit digne de lui et digne d'eux.

Le mercredi, 24 juin, à 9 heures, Son Éminence célébrera sa première messe de retour à la basilique, pour le clergé et les membres des Communautés religieuses. A la suite de cette messe, à 10 heures, il y aura, à la salle des promotions de l'Université Laval, présentation des hommages du clergé. Il va sans dire que tous les prêtres se feront un agréable devoir d'assister à cette cérémonie où l'un des leurs exprimera, au nom de tous, les sentiments que doit inspirer au clergé le grand honneur accordé à son chef. Que tous les fils aient à cœur de former, ce jour-là, autour de leur père, une vraie couronne de joie !

En même temps que cette adresse, le clergé présentera au Cardinal un cadeau de joyeux avènement. Quelques curés ont, en effet, pensé que, malgré la si généreuse souscription de l'an dernier, le clergé ne pouvait pas laisser passer les fêtes cardinales sans donner ce témoignage sensible de gratitude au Pasteur bien-aimé, dont l'exaltation grandit tous ceux qu'il a associés à son ministère. Il y a là des raisons de convenance et de sentiment, auxquelles il n'est guère possible de se soustraire. Voilà pourquoi j'ai approuvé la démarche de ces Messieurs. J'autorise même, pour la circonstance, les fabriques qui en auraient le moyen, à prendre sur leurs revenus pour contribuer à grossir l'offrande du diocèse. Vous connaissez la générosité de votre digne Archevêque, et vous savez que, par un admirable mouvement de charité, sa main donne toujours plus qu'elle ne reçoit. Quand on refoule un fleuve vers sa source, c'est pour que ses eaux s'épanchent ensuite en flots plus pressés et plus bienfaisants. C'est bien le cas de répéter ici la parole du Maître : *dote et dabitur vobis.*

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon affectueux dévouement en N. S.,

† P.-E. Roy, év. d'Él.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA MISSION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Nous vivons dans un siècle où le rationalisme relève la tête avec une scandaleuse audace. Une vague d'incrédulité a passé sur l'Europe, et déjà, on peut l'entendre battre nos rives. Les ennemis de l'Église ont appliqué toutes les ressources de leur ruse, en ces derniers temps, à couvrir du nom de *science* un ramassis d'hypothèses branlantes, d'erreurs et de sophismes, qu'ils opposent orgueilleusement à la doctrine révélée. Évolutionnisme, immanentisme, le miracle « impossible », le surnaturel « utopique », et tant d'autres sottises, tout cela est présenté à la jeunesse des lycées avec une solennité ridicule, comme le dernier mot de la science.

Devant ce flot montant d'hérésies, il faut des remparts inexpugnables, et l'enseignement catholique doit être l'un de ces remparts.

La mission de l'enseignement catholique est grande et belle : elle doit distribuer aux hommes de demain la vraie science, la science catholique. Mais, nous diront peut-être des catholiques à courte vue, est-ce qu'il y aurait, par hasard, une science catholique, une science protestante, une science libre-penseuse ? est-ce que la science n'est pas partout et toujours *la science* ?

Il ne peut y avoir de cloison étanche entre la science et la foi dans une intelligence humaine. La foi est la connaissance infuse des vérités du salut ; la science est la connaissance acquise des choses créées ; toutes les deux viennent de Dieu, et toutes les deux mènent à Dieu, quoique par des chemins différents. La connaissance de l'univers créé par Dieu, laquelle s'appelle science, ne peut en rien contredire la connaissance des vérités surnaturelles révélées à l'homme par Dieu, laquelle porte le beau nom de

foi. Il est évident, comme le dit Léon XIII dans son Bref *Cum hoc sit* du 4 août 1880, « que les vérités de l'ordre naturel ne peuvent pas être en désaccord avec les vérités que l'on croit sur la parole de Dieu : que, par conséquent, suivre et pratiquer la foi chrétienne, ce n'est pas un asservissement humiliant et méprisable de la raison, mais une noble obéissance qui soutient l'esprit et l'élève à de plus grandes hauteurs ; enfin, que la raison et la foi viennent l'une et l'autre de Dieu, non pas pour qu'elles soient en dispute, mais pour que, unies entre elles par un lien d'amitié, elles se protègent mutuellement... Enfin, quand le sujet le demande, toutes deux marchent ensemble comme des alliées contre les ennemis de toutes deux. »

Et la science qui s'éclaire au flambeau de la foi, qui soutient et défend au besoin les vérités de la foi, s'appelle la science catholique. Et c'est cette science-là, et nulle autre, que doivent enseigner les professeurs, tant laïques qu'ecclésiastiques, qui sont chargés de l'enseignement catholique. « S'il fut toujours important, disait encore Léon XIII, dans le bref cité plus haut, que l'accord existât entre la raison et la foi, on doit le tenir pour beaucoup plus important encore depuis le XVI^e siècle ; car, à cette époque, on commença à jeter les germes d'une liberté dépassant toute borne et toute règle, qui fait que la raison humaine répudie ouvertement l'autorité divine et demande à la philosophie des armes pour miner et combattre les vérités religieuses. »

D'après cette lumineuse doctrine de Léon XIII, l'enseignement même scientifique des facultés ou des professeurs catholiques doit donc être profondément pénétré d'esprit catholique : la médecine, la littérature, l'histoire naturelle, le droit, toutes les branches de l'enseignement universitaire, doivent s'inspirer constamment des principes catholiques et ne jamais s'égarer sur les routes ténébreuses de l'évolutionnisme, du libéralisme et du gallicanisme juridique.

« Le catholicisme est une doctrine, déclarait récemment Mgr Lavallée, le distingué recteur des Facultés catholiques de Lyon, et cette doctrine a contact avec tout le domaine de la pensée ; car ceux qui prétendent qu'il y a solution de continuité entre leur pensée et leur foi, ceux-là ne sont pas des chrétiens sincères. Il ne faut donc pas que ces frontières soient découvertes aux atta-

ques qui pourraient surgir de partout et dont les âmes seraient les victimes.»

La mission de l'enseignement catholique n'est donc pas tant de nous donner des avocats, des médecins et des naturalistes, mais des naturalistes, des avocats et des médecins *catholiques*.

Aussi, les grandes institutions catholiques d'enseignement universitaire ont-elles toujours été l'objet de la plus attentive et de la plus vive sollicitude de la part des Pontifes romains. A lire les *Actes* de Pie IX, de Léon XIII et de Pie X en particulier, on se convainc facilement que ces illustres Pontifes n'ont rien ménagé, tout comme leurs prédécesseurs, pour préserver de toute atteinte et garder très pur l'enseignement catholique. On a vu, plus d'une fois, des professeurs des institutions catholiques, qui jouissaient d'un certain prestige, forcés sur l'ordre du Pape, de quitter une chaire où ils étaient devenus, par suite d'un enseignement erroné, un véritable danger pour la jeunesse étudiante. Quoi d'étonnant en cela, quand on considère qu'il suffit de la présence d'un seul libre-penseur dans un corps professoral pour y corrompre à la longue des centaines d'âmes ?

Encore une fois, l'Église demande à ses écoles et à ses maîtres, de lui fournir non seulement des hommes instruits, mais aussi des catholiques qui soient des défenseurs de la vérité et des zélés de l'action catholique.

P. C.

LITURGIE

ÉDITION TYPIQUE DU RITUEL

Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une nouvelle édition du Rituel. C'est plutôt l'*Editio Typica* du Rituel, dont le titre porte désormais : *a Benedicto XIV et a Pio X castigatum et auctum* ; et le Décret S. R. C. 11 juin 1913 porte : *atque huic editioni, tanquam Typicæ, futuras ejusdem Ritualis Romani editiones conformes esse debere edixit.*

Les modifications sont assez nombreuses ; mais peu de choses nouvelles.

Les oraisons qui accompagnent la remise de l'habit blanc aux néophytes après le baptême seront désormais les mêmes, qu'il s'agisse du baptême administré aux enfants ou aux adultes.

« Accipe vestem candidam, quam proferas immaculatam ante tribunal Domini nostri Jesu Christi, ut habeas vitam æternam. Amen.

« Accipe lampadem, et irreprehensibilis custodi Baptismum

tuum : serva Dei mandata, ut, cum Dominus venerit ad nuptias, possis occurrere ei una cum omnibus sanctis in aula cœlesti et vivas in sæcula sæculorum, Amen.»

Au sujet de la communion des fidèles, la rubrique qui déclare qu'elle doit avoir lieu pendant le saint Sacrifice ou tout au plus après, a été maintenue. En voici le texte : « Communio autem populi intra Missam statim post Communionem Sacerdotis celebrandis fieri debet (nisi quandoque ex rationabili causa post Missam sit facienda), cum Orationes, quæ in Missa post Communionem dicuntur, non solum ad Sacerdotem, sed etiam ad alios communicantes spectent ».

Quand il s'agit de la communion *extra Missam*, là où les éditions précédentes disaient : *Sacerdos reversus ad Altare dicere poterit : O SACRUM CONVIVIVM . . .*, on lit maintenant : *Sacerdos . . . dicit : O Sacrum etc.*, avec addition de *Alleluia* à l'antienne, au verset et au répons pendant le Temps Pascal et *per Octavam Corporis Christi* ; de plus, au Temps Pascal, quand on dit l'oraison *Spiritum*, la conclusion sera, non plus comme dans les éditions précédentes : *Per Christum Dominum nostrum*, mais : *Per Dominum nostrum J. C. Filium tuum qui tecum vivit et regnat etc.* ; pour la Bénédiction qui suit, là où les anciennes éditions portaient : *deinde extenta manu dextera benedicit . . .* on lit maintenant : *deinde elevatis oculis, extendens, elevans et jungens manus caputque Cruci inclinans dicit : BENEDICTIO DEI OMNIPOTENTIS, et versus ad populum semel tantum benedicens prosequitur : PATRIS etc.* ; addition ensuite de cette prescription (déjà connue par des Décrets antérieurs mais non encore insérée au Rituel) : *Et ita iis, qui communicarunt, benedicit Sacerdos tam extra missam, quam ante vel post ipsam.*

Remarquons également la recommandation suivante, au sujet de la communion pascale : « Dabit quoque operam Parochus, quoad ejus fieri potest, ut in ipso die sanctissimo Paschæ communicent ; quo die ipse per se, nisi legitime impediatur, parochiæ suæ fidelibus hoc Sacramentum ministrabit. »

Pour la communion des malades non à jeun, on a tenu compte des décrets portés sous Pie X.

Quant à l'Extrême-Onction, on a ajouté la formule abrégée (Saint-Office, 25 avril 1906), qui figurait déjà dans des éditions précédentes du Rituel.

Dans les prières de la recommandation de l'âme, on a partout introduit le nom de la Bienheureuse Vierge Marie.

L'office des défunts est celui qui a été publié par la Constitution *Divino Aflatu*. Les rubriques indiquent très clairement les oraisons qu'on doit dire, la façon de terminer Matines et les autres Heures.

A la fin des Litanies de la Sainte-Vierge, au lieu du verset unique *Ora pro nobis sancta* . . . et de l'oraison unique *Concede*, on a désormais quatre formules, *pro temporis diversitate* : celle que nous venons de dire d'abord, l'ancienne ; puis, pour l'Avent, V. *Angelus*, Or. *Deus, qui de Beatæ* ; pour le Temps de Noël à la Purification V. *Post Partum*, et Or. *Deus, qui salutis* ; pour le Temps Pascal, V. *Gaude* et Or. *Deus, qui per* . . . — Aux Litanies de S. Joseph, les éditions précédentes portaient : *Filii Dei nutritie* (avec un t), l'édition d'aujourd'hui *Filii Dei Nutricie* (avec un c : ce qui, à la Romaine, modifie la prononciation).

Un chapitre nouveau : *De Sacra Communionem promiscuo ritu suscipienda* (suivant la Constitution *Tradita ab antiquis*, du 14 septembre 1912).

Au chapitre *Modus Sacram Eucharistiam deferendi occulte ad infirmos*, la formule initiale *ubi Turcarum vis prævalet et iniquitas* a disparu.

Il y a aussi la formule *Benedicendi quinque scapularia* (y compris le scapulaire du Carmel).

Enfin la partie notée est désormais conforme aux éditions vaticanes du chant liturgique.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Ordinations. — Mgr P.-E. Roy ordonnait prêtre, dimanche matin, à la Basilique, M. l'abbé Jos. Maranda, de Lévis.

A la même messe, MM. les abbés Alphonse Trudel et Antonio Courchesne ont été promus au sous-diaconat.

A Limoilou. — Dimanche, c'était fête à Limoilou ; on célébrait par une messe solennelle, l'inauguration du nouvel intérieur, qui vient d'être achevé, de la belle grande église qui fera honneur à cette importante paroisse.

S. G. Mgr Roy a donné le sermon.

Dans l'après-midi Mgr Roy a administré le sacrement de la Confirmation à une cinquantaine d'enfants.

— Le 18 au matin une cérémonie de vêtue et de profession religieuse a eu lieu au monastère des Pères Capucins.

Les RR. FF. Marcitius et Rodolphe ont fait profession et le R. F. Hilarion a pris le saint habit.

A Saint-Sauveur. — Le 18 avaient lieu en l'église de Saint-Sauveur les funérailles du Révérend Frère Victorien Pierre, directeur de l'Académie des Frères de cette paroisse.

Un grand nombre de membres du clergé, de Frères et d'élèves des différentes écoles de la ville ont assisté aux funérailles du regretté frère.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Ottawa. — S. G. Mgr Gauthier fait présentement son voyage « ad limina » auprès du Saint-Père. Avant son départ, Mgr Brunet, évêque de Mont Laurier et Mgr Ryan, auxiliaire de Pembroke, sont venus présenter leurs bons souhaits à leur métropolitain.

Sa Grandeur s'est embarquée à New-York avec S. Ém. le Cardinal Gibbons à bord du « Prinzess Irene ».

— Le 3 mai, a eu lieu à Hull la bénédiction de l'église Saint-Joseph. C'est Mgr Routhier qui a présidé la cérémonie.

Régina. — S. G. Mgr O.-E. Mathieu, accompagné de M. l'abbé Marois, son secrétaire, est parti pour son voyage « ad limina » à Rome. Il prendra part au Congrès Eucharistique de Lourdes. Il ne reviendra qu'au mois d'août prochain.

A l'occasion de son voyage le clergé et les fidèles du diocèse lui ont offert le joli cadeau d'une somme de \$1,500, fruit de souscriptions recueillies dans toutes les paroisses.

Avant son départ Mgr Mathieu a adressé à ses diocésains une belle lettre pastorale dans laquelle, en annonçant son voyage, il a fait remarquer que l'unité est la condition nécessaire de la vie de l'Église et que tout s'appuie sur le Pape, cette grande figure dont il trace un portrait saisissant.

Trois-Rivières. — S. G. Mgr Cloutier s'est embarqué le 4 mai pour l'Europe. Il accomplit son voyage « ad limina » à Rome.

Saint-Boniface. — Mgr Béliveau, auxiliaire de Mgr Langevin, est parti pour Rome. Il s'est embarqué à New-York. Il se dirige vers Naples en faisant escale à Lisbonne et à Alger. Il reviendra immédiatement après sa visite à Rome et sera de retour à la mi-juillet.

— *L'Orange Sentinel*, la feuille ultra fanatique de Toronto, qui avait brodé une histoire de son cru sur le compte de M. l'abbé Heynen, curé de Bruxelles, a rétracté ses calomnies devant la menace de poursuites judiciaires faites par M. le curé.

VARIÉTÉS

L'HORLOGE EUCHARISTIQUE

PAYS OU SE DISENT LES MESSES QUOTIDIENNES AUX DIFFÉRENTES HEURES DU JOUR (HEURE DE PARIS OU DE LONDRES).

6 heures du matin. — Angleterre, France, Hollande, Belgique, Espagne, Algérie, Est du Maroc, Soudan, Dahomey : 110,000 messes.

7 heures. — Irlande, Portugal, Maroc, Canaries, Madère : 10,300 messes.

8 heures. — Groënland, Iles Açores, Cap Vert, pointe du Brésil : 630 messes.

9 heures. — Guyane française, Côtes du Brésil : 3,200 messes.

10 heures. — Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, Petites Antilles, Venezuela, autres Guyanes, Brésil int., Bolivie, Uruguay, Paraguay, Argentine : 3,430 messes.

11 heures. — Est du Canada, États-Unis, Québec, Montréal, New-York, Grandes Antilles, Panama, Équateur, Pérou, Chili, Patagonie : 15,500 messes.

Midi. — (*Minuit aux antipodes et commencement du jour suivant.*) — Canada et États-Unis, Yucatan, Guatemala, Nicaragua, Honduras, Chicago, Nouvelle-Orléans : 8,050 messes.

1 heure du soir. — Canada et États-Unis, Mexique, Mexico, Puebla : 5,060 messes.

2 heures. — Colombie A., Vancouver, Canada et États-Unis de l'Ouest, Californie, San Francisco : 970 messes.

3 heures. — Canada Nord-Ouest, Youkon, Iles Marquises, Iles Gambier : 20 messes.

4 heures. — Alaska, Iles Aléoutiennes, Sandwich, Hawaï, Archipel, Taïti : 50 messes.

5 heures. — Archipel de Cook, de Samoa, Sandwich occidentale, Honolulu : 60 messes.

6 heures. — (*Premières messes de la fête suivante.*) — Aux antipodes, détroit de Behring, Iles Gilbert, Phénix, Fidji, Nord de la Nouvelle-Zélande : 210 messes.

7 heures. — Kamchatka, Iles Marshall, Nouvelles-Hébrides, Nouvelle-Calédonie, Sud de la Nouvelle-Zélande : 150 messes.

8 heures. — Iles Mariannes, Nouvelle-Guinée, Australie, Sydney, Melbourne, Tasmanie : 940 messes.

9 heures. — Japon, Corée orientale, Moluques, Guinée hollandaise, Australie, Adélaïde : 260 messes.

10 heures. — Sibérie, Mandchourie, Philippines, Chine orientale, Australie occidentale : 2,670 messes.

11 heures. — Chine, Mongolie, Macao, Tonkin, Cochinchine, Cambodge : 2,000 messes.

Minuit. — Chine occidentale, Thibet, Birmanie, Bengale, Calcutta : 510 messes.

1 heure du matin. — Indes orientales, Bombay, Pondichéry, Goa, Ceylan, Colombo : 2,600 messes.

2 heures. — Perse, Ispahan, Iles Seychelles, Maurice, La Réunion : 210 messes.

3 heures. — Turquie d'Asie, Arménie, Babylone, Bagdad,

Russie orientale, Arabie, Erythrée, Abyssinie, Zanguebar, Madagascar : 1.480. messes.

4 heures. — Russie, Roumanie, Constantinople, Grèce, Athènes, Asie Mineure, Jérusalem, Égypte, Le Caire, Grands Lacs, Afrique orientale : 6,280 messes.

5 heures. — Norvège, Suède, Danemark, Pologne, Allemagne, Luxembourg, Suisse, Italie, Rome, Autriche, Serbie, Monténégro, Bulgarie, Afrique, Sahara, Congo, Gabon : 136,220 messes.

Total général : au moins 350,000 messes par jour.

Mgr BATTANDIER.

(*L'Eucharistie.*)

LES LIVRES

Saint-Hyacinthe et la Tempérance (1854-1913). Rapport du Premier congrès diocésain (10 septembre 1913). Publié par le Comité Permanent de Tempérance du diocèse de Saint-Hyacinthe. vol. in-8° de 240 pages, prix \$0.40.

Ce rapport du premier congrès de tempérance du diocèse de Saint-Hyacinthe est une mine pour les vaillants lutteurs de l'antialcoolisme. Ils trouveront là, mises à jour, les statistiques les plus complètes et les plus intéressantes sur les ravages causés par la boisson, et ils prendront connaissance des divers moyens qui ont été suggérés à ce congrès pour enrayer le terrible fléau de l'ivrognerie.

Quelques notes historiques sur la lutte antialcoolique dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, ajoutent encore à la valeur de ce livre, que nous voudrions voir dans toutes les bibliothèques ecclésiastiques.

R. P. BELLAVANCE, S. J. *Pour préparer l'avenir*. Montréal (Imprimerie du *Messageur*, 1300, rue Bordeaux), in-16, 146 pages, prix 40 sous.

Voilà un livre qui recevra le plus bienveillant accueil chez tous les membres de l'A. C. J. C. L'auteur, qui fut le premier aumônier général de l'association, possède une compétence particulière sur le sujet. Il sait ce qui est nécessaire avant la fondation d'un cercle, comment constituer celui-ci, comment assurer son fonctionnement, son recrutement, son extension et sa marche en avant. Les présidents de nos cercles déjà constitués y trouveront une moisson abondante de directions pratiques de nature à rendre plus profonde et plus intense dans l'âme des jeunes la vie selon les principes de l'A. C. J. C.

M. Arthur SAINT-PIERRE. *Questions et œuvres sociales de chez nous*. Montréal) l'École Sociale Populaire, 1075, rue Rachel), beau volume grand in-16,

264 pages, 75 cents l'unité, franco, 80 cents. Cet ouvrage est en vente chez les principaux libraires de Québec et de Montréal.

Voici un livre pour lequel l'auteur a reçu les encouragements les plus flatteurs et les plus autorisés. Voici le texte d'une lettre écrite par S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, à la Commission Scolaire Saint-Édouard, qui l'avait consulté sur l'opportunité de répandre l'ouvrage de M. Saint-Pierre :

Archevêché de Montréal, 17 janvier 1914.

Mon cher Monsieur,

« Monsieur Saint-Pierre est un apôtre du bien. Ses écrits se font remarquer par la doctrine la plus sûre et des directions très pratiques. Il s'est fait une spécialité des questions sociales. Il les traite admirablement. Il mérite d'être encouragé. Son volume dans les familles ouvrières sera un précieux enseignement, je pourrais dire une utile prédication. »

L'abbé A.-C. DUGAS, curé de Saint-Clet. *Gerbes de Souvenirs* ou mémoires épisodes, anecdotes et réminiscences du Collège Joliette. Montréal (Arbour et Dupont, éditeurs, 249, rue Lagauchetière Est). Bel ouvrage, sur papier antique, avec un portrait, tome premier, grand in-8° de XIV-383 pages, 75 cents, franco, 82 cents, chez tous les libraires.

Consigner dans ces pages maints épisodes du bon vieux temps, maintes anecdotes et maints souvenirs de jeunesse et se rendre ainsi à cette invitation de nos saints Livres : *Colligite fragmenta ne pereant* (Jean, VI, 12), tel est, dit l'auteur du but de ce livre. Ce qui paraîtrait anodin et puéril aux yeux des étrangers, ne laissera pas d'intéresser les vrais Joliettains et de leur offrir une saveur nostalgique, et, selon le poète : « Il aura vécu deux fois celui qui, dans sa vieillesse peut jouir de son passé. »

Ces *Souvenirs* destinés surtout aux anciens élèves du Séminaire de Joliette, ne manqueront pas d'intéresser tous nos confrères qui ont passé par nos autres maisons d'éducation canadiennes, parce que toutes se ressemblent par plus d'un côté.

L'abbé G. GASTAMBIDE, vicaire à Sainte-Clotilde. *Panegyriques de Sainte-Clotilde*. Paris VIe (Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice) vol. in-8°, 228 pages, 4 francs.

L'auteur édite, dans ce volume, des panégyriques prononcés en l'honneur de la sainte : tour à tour Mgr Freppel le premier, l'abbé Perreyve, le chanoine Perdrau, Mgr d'Hulst, le R. P. Terrade, Mgr Demimuid et Mgr Rumeau pour le cinquantenaire, ont célébré sainte Clotilde, et avec quelle éloquence variée, le lecteur charmé pourra s'en rendre compte.

BULLETIN SOCIAL

LES ERREURS FONDAMENTALES DU MODERNISME SOCIAL

I — SON IDÉE MAÎTRESSE

De graves dissensions doctrinales ont jeté le trouble dans le domaine de l'action sociale catholique, en ces derniers temps, dans certains pays d'Europe ; des luttes douloureuses, mais nécessaires, y ont éclaté qui ont eu jusque chez nous un certain retentissement. Nous avons entendu, au Canada, des exclamations de surprise pénible, quelques très rares récriminations même, qui n'étaient, du reste, que des échos affaiblis, au sujet de certaines critiques dites *négatives* et qui furent portées récemment contre des thèses sociales auxquelles on aurait aimé voir attaché, en certains milieux, le qualificatif de *nécessaires*.

Nous n'entendons aucunement apprécier, ici, le pour et le contre de ces très récentes polémiques. Il nous a paru, cependant, fort utile d'exposer aux lecteurs de cette *Semaine Religieuse* qui est aussi un *Bulletin* des Oeuvres sociales catholiques de notre diocèse, quelles sont, aujourd'hui, les idées et les tendances sociales qui doivent être acceptées ou rejetées par l'homme d'œuvres catholiques, quand il les étudie à la lumière des principes catholiques.

On dit, aujourd'hui, au prêtre et au laïque catholique : il faut aller au peuple ! Il faut aller au peuple, c'est vrai, mais comme l'Église, et non comme la Révolution. Toute la question sociale est là.

La Révolution va au peuple pour lui prêcher la haine et la destruction de toute autorité : *Ni Dieu ni maître !* tel est son mot d'ordre. Ce qu'elle enseigne aux ouvriers, c'est la démocratie sociale, laquelle, suivant les propres expressions de Léon XIII dans son encyclique *Graves de Communi*, « est poussée par un grand nombre de ses adeptes à un tel point de perversité, qu'elle ne voit rien de supérieur aux choses de la terre, qu'elle recherche les biens corporels et extérieurs, et qu'elle place le bonheur de l'homme dans la poursuite et la jouissance de ces biens. C'est pour cela qu'ils voudraient que dans l'État, le pouvoir appartint au peuple. Ainsi les classes sociales dispa-

raissant et les citoyens étant tous réduits au même niveau d'égalité, ce serait l'acheminement vers l'égalité des biens ; le droit de propriété serait aboli, et toutes les fortunes qui appartiennent au particulier, les instruments de production eux-mêmes, seraient regardés comme des biens communs.»

Voilà ce que prêchent au peuple les socialistes. « Ceux-ci, dit encore Léon XIII, dans la même encyclique, se glissent au sein de la société. Dans les ténèbres de leurs conventicules secrets, comme en plein jour, par la parole et par la plume, ils poussent la multitude à la révolte. Affranchis des enseignements de l'Église, ils ne s'inquiètent pas des devoirs, n'exaltent que les droits. Ils font appel à des foules chaque jour grossissantes de malheureux, que les difficultés rendent plus accessibles à leurs mensonges et plus ardentes à embrasser leurs erreurs.»

Devant ce débordement de doctrines anarchiques, des catholiques nombreux se sont levés partout, à l'appel du Pape de l'encyclique *Rerum Novarum*, et se sont lancés dans l'organisation d'œuvres destinées à la protection et à la défense des intérêts de la classe ouvrière. En France, en Allemagne, en Italie, d'abord, puis bientôt en Amérique, ces œuvres se sont multipliées jusqu'à devenir presque innombrables.

Est-il permis d'affirmer, aujourd'hui, vingt-quatre ans après la publication de l'encyclique *Rerum Novarum*, que dans toutes ces œuvres, la doctrine et la discipline catholiques ont été respectées ? On sait, hélas ! que le contraire est vrai. Plus d'un homme d'œuvres catholiques, prêtres et laïques, riches d'intentions et pauvres de doctrine, ont manifestement fait fausse route et, emportés par les sophismes modernes, ont côtoyé dangereusement les doctrines révolutionnaires ou même y sont tombés tout à fait.

On ne peut faire allusion à ces lamentables misères sans penser au *Sillon*. Les fondateurs de cette association, tous catholiques, voulaient aller au peuple pour lui faire du bien. Seulement, d'après eux, il ne pouvait y avoir, pour le peuple, de bien véritable que le bien démocratique, reconnu par eux comme le bien nécessaire à la vie sociale moderne. Et les jeunes du *Sillon*, prétendant « échapper à la direction de l'autorité ecclésiastique » et alléguant « qu'ils évoluaient sur un terrain qui n'est pas celui de l'Église » — suivant les propres expressions de S. S. Pie X ⁽¹⁾ — se lancèrent à fond de train, avec, à leur suite, un certain nombre de prêtres que les Sillonistes se plaisaient à appeler des « camarades », dans la démocratie sociale. Il s'agissait de « reconstruire la société sur un plan nouveau », — formule

(1) Lettre sur le *Sillon*, 25 août 1910.

chère aux socialistes et à tous les novateurs. On se proposait de relever « la dignité humaine » en procédant à une triple « émancipation » du peuple, que le Pape expose ainsi, d'après les discours de Marc Sangnier lui-même :

« Aujourd'hui le peuple est en tutelle sous une autorité distincte de lui, il doit s'en affranchir : *émancipation politique*. Il est sous la dépendance de patrons qui, détenant ses instruments de travail, l'exploitent, l'oppriment et l'abaissent ; il doit secouer leur joug : *émancipation économique*. Il est dominé enfin par une caste appelée dirigeante, à qui son développement intellectuel assure une prépondérance indue dans la direction des affaires ; il doit se soustraire à sa domination : *émancipation intellectuelle*. Le nivellement des conditions à ce triple point de vue établira parmi les hommes l'égalité, et cette égalité est la vraie justice humaine. »

C'est le sophisme fondamental de la doctrine révolutionnaire, l'idée maîtresse de la Révolution, signalée comme telle non seulement par les philosophes catholiques, mais même par des librepenseurs un peu sagaces. « Ces idées (les idées maîtresses de la Révolution française), — a écrit Émile Faguet, dans son introduction à *L'Oeuvre sociale de la Révolution*, — à mon avis, se réduisent, à la vérité, à une seule... Cette idée unique, dont toutes les autres, dans les esprits marqués au coin de la Révolution française, ne sont que des formes particulières ou des suites nécessaires et naturelles, c'est l'idée d'égalité. »

Or, cette passion égalitaire, la Révolution l'a suffisamment prouvé, entraîne nécessairement le mépris de toute autorité, et donc la ruine de toute société. « La première nation qui arrivera à la démocratie intégrale ou qui en approchera beaucoup plus que les autres, dit encore Émile Faguet ⁽¹⁾, sera comme désignée pour disparaître, même sans lutte, par une sorte d'enlèvement, après lequel les sables mouvants s'étaient doucement sur l'enseveli. »

« Le souffle de la Révolution a passé par là », disait S. S. Pie X, en condamnant solennellement les désastreuses utopies du *Sillon*, renouvelées de '89 : ... « Le *Sillon* travaille, dit-il, à réaliser une ère d'égalité, qui serait par là même une ère de meilleure justice. Ainsi, pour lui, toute inégalité de condition est une injustice ou, au moins, une moindre justice ! Principe souverainement contraire à la nature des choses, générateur de jalousie et d'injustice et subversif de tout ordre social. » ⁽²⁾

Déjà, Léon XIII, dans son encyclique *Humanum Genus*,

(1) *Op. cit.*

(2) Lettre sur le *Sillon*.

avait sévèrement condamné les opinions égalitaires de ceux qu'il nomme les *naturalistes*, en montrant, d'un mot, les conséquences anarchiques de pareilles doctrines : « Voici, en cette matière, disait le grand docteur, la thèse des naturalistes : les hommes sont égaux en droits... Étant tous libres par nature, aucun n'a le droit de commander à ses semblables, et c'est faire violence aux hommes que de prétendre les soumettre à une autorité quelconque. » Et dans l'encyclique *Rerum Novarum*, le même Pontife avait tenu à affirmer la doctrine contraire qui est la seule vraie, quand il écrivait : « Il y aura toujours entre les citoyens des inégalités de condition sans lesquelles une société ne peut ni vivre ni être conçue. »

En effet, disait M. Louis Durand, dans sa superbe conférence sur la *Confessionalité des Oeuvres*, au Congrès de Sarlat, en 1912, « supposons un instant que toutes les richesses soient également distribuées à tous les hommes : qu'arriverait-il ? D'après les calculs des économistes, la richesse de la nation française, partagée entre tous les citoyens, représenterait un capital de 5,000 francs par tête. Qui donc pourrait, au risque de compromettre ces modiques ressources, prendre une de ces initiatives coûteuses et aléatoires qui sont nécessaires au progrès ? Qui donc entreprendrait les recherches scientifiques, longues et dispendieuses, parfois rémunératrices, mais parfois ruineuses, qui perfectionnent l'industrie ?... Qui donc risquerait ses capitaux dans l'exploitation des terrains miniers ? Ce sont là des affaires qui tentent les gros capitalistes, puisqu'ils peuvent, sans trop compromettre leur fortune, aventurer des capitaux dans l'espoir de réaliser de grands bénéfices ; des fortunes médiocres ne l'essayeraient jamais : le partage égal des biens empêcherait tout progrès matériel de la société. » Tout comme l'égalité des droits entraînerait nécessairement la ruine morale de cette même société.

L'erreur capitale du modernisme social, c'est donc l'idée d'égalité, sur laquelle précisément le *Sillon* avait tenté d'asseoir « la cité future », tandis que le fondement réel de l'ordre social, tel qu'établi par Dieu, c'est le principe d'autorité.

« Les vérités sociales, a dit Louis Veuillot, ne se distinguent pas des vérités de foi qui les créent et les soutiennent. » (1)

Parole profonde et qui jette un flot de lumière sur tout le domaine de l'action sociale catholique ! Nous aurons l'occasion d'en apprécier encore mieux la fécondité, lorsque nous étudierons, dans un prochain article, les conséquences désastreuses du premier principe du modernisme social.

ANTONIO HUOT, ptre.

(1) *Derniers Mélanges*, I, p. 327.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
31 mars 1914 - \$454,368.15

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1914

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (31 mars)	356	25,295	49,405	454,368.15

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. LESAGE, Gérant.

Agents à Québec : MM. S. Côté 9½, rue St-Michel,
Leclerc & Deguise, Ed. "Merger"

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

P. C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)

QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et Fonzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8... 12.00	Les Couleuvres. 1 vol. in-12... 0.50
Cà et Là. 2 vols in-12... 2.00	Vie de la Mère Anne-Suzanne Boulter. 1 volume in-12... 0.50
Le Parfum de Rome. 2 vols in-12... 1.75	L'Honnête Femme. Préface de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12... 0.85
Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12... 1.00	Cara. Poème. in-12 carré... 1.00
Les Livres - Penseurs. 1 vol. in-12... 0.85	Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill... 0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v. 0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill... 0.40
La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. 1 volume... 1.00	Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré... 0.40
La Guerre et l'homme de Guerre. 1 volume... 0.85	Derniers Mélanges (1872-1877). 4 vols. in-8. \$6.00. Chaque volume se vend séparément... 1.50
Le Droit du Seigneur au Moyen-Âge. 1 volume... 0.85	Lettres à Mlle Charlotte de Grammont. 1 volume in-12... 0.85
Corbin et d'Aubecourt. 1 volume in-12... 0.50	Pages choisies. Avec introduction, critique d'Antoine Albalat. 1 volume... 0.85
Le même, édition illustrée... 0.25	

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————O

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère
 INCORPORÉE
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beaufort, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces de Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20; (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles